

# Le point sur...

## La Conférence des ministres de l'Education des pays ayant le français en partage (Dakar, 15-20 novembre 2010)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



### Résultats

Présidée par le ministre de l'Education du Sénégal (pays-hôte), la cinquante-quatrième session de la CONFEMEN a rassemblé une centaine de participants, dont les représentants et correspondants nationaux d'une trentaine de pays, sur un total de 44 Etats et gouvernements membres.

La session ministérielle de la CONFEMEN a :

- adopté deux résolutions proposées par la Commission administrative et financière : augmentation des contributions statutaires des pays membres ; comptabilisation des biens et ressources humaines mis à disposition à la CONFEMEN par les pays membres ;
- adopté le rapport d'activités 2009-2010 présenté par la Secrétaire générale ;
- adopté un mémorandum et un cadre d'action sur la qualité de l'éducation ;
- déterminé le thème de la prochaine session ministérielle ;
- élu un nouveau Secrétaire général ;
- accueilli trois nouveaux pays : Maroc, Tunisie, Vietnam.



La 54<sup>e</sup> session ministérielle de la Conférence des ministres de l'Education nationale des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) s'est tenue à Dakar les 19 et 20 novembre 2010. En parallèle, des événements culturels et sportifs ont été organisés par les autorités



Crédits : CONFEMEN

sénégalaises pour célébrer le cinquantenaire de la CONFEMEN.

Le ministre de l'Education nationale, M. Luc Chatel, a participé à la session ministérielle. Il est intervenu en séance plénière sur le thème de la qualité et s'est entretenu avec ses homologues du Maroc et du Sénégal. La délégation française a participé aux travaux de la session ministérielle, notamment dans le cadre de tables rondes où étaient examinés des facteurs d'ordre pédagogiques et de gouvernance pouvant influencer sur la qualité de l'éducation.

M. Alain Madelin, président du Fonds de solidarité numérique, et Albert-Claude Benhamou, délégué interministériel à l'éducation numérique en Afrique, ont présenté le projet Sankoré (emploi de technologies numériques à l'école dans les pays en développement) et un dispositif permettant l'accès à des ressources numériques éducatives et leur utilisation interactive dans une classe.

Un nouveau secrétaire général a été élu, le burkinabé Jacques Ki, qui prendra ses fonctions en janvier 2011.

### Ce qu'il faut savoir

*Créée en 1960, la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), est une des plus anciennes institutions de la Francophonie. Elle comprend actuellement 44 Etats et gouvernements membres. Son Secrétariat technique permanent est basé à Dakar. Sa mission principale est d'impulser et d'organiser la coopération éducative dans l'espace francophone et d'intégrer les systèmes éducatifs dans les processus de développement économique. Pour cela, elle facilite l'information en direction des pays membres sur les réformes en cours, organise la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération, anime la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques éducatives.*

■ Le Forum mondial sur l'éducation (Dakar, avril 2000) avait permis d'adopter un cadre d'action permettant aux participants de réaffirmer leur engagement à parvenir à l'Éducation pour tous d'ici à l'an 2015.

L'aide à l'éducation de base s'inscrit dans la stratégie française d'aide au développement. C'est pourquoi la France est un contributeur important aux activités de la CONFEMEN : en 2011, la contribution française représente près des trois quarts des ressources prévisionnelles du budget de programme et activités de la CONFEMEN.

■ Le déplacement de M. Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, à la 54<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN est cohérent avec l'engagement politique pris par le Président de la République et le Premier ministre Gordon Brown (déclaration du Sommet franco-britannique de mars 2008) sur la réalisation de l'OMD 2 (scolarisation primaire universelle). La France s'est engagée à œuvrer pour une éducation de base de qualité pour tous en développant notamment l'utilisation de technologies numériques (dispositif interactif) et la production de ressources éduca-

tives numériques dans les pays du Sud (dans un premier temps dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne).

Au sein de la CONFEMEN, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) a pour mission de fournir aux décideurs des informations objectives sur leur système éducatif afin d'orienter leurs choix en matière de politiques éducatives. Il est actuellement composé d'une équipe de 7 conseillers techniques, d'un coordonnateur et d'une assistante. Ce programme réalise des évaluations d'acquis scolaires dans l'enseignement primaire, en étroite collaboration avec les équipes nationales des pays évalués, afin d'appréhender les facteurs qui influent sur les apprentissages des élèves ; la connaissance de ces facteurs permet d'aider les responsables à prendre des décisions en matière de politiques éducatives.

Le PASEC entend aussi renforcer les capacités d'expertise des équipes nationales ; pour ce faire, il organise des missions d'appui et de conseil aux différentes phases d'évaluation, des ateliers régionaux de formation et une réflexion commune sur les résultats produits. De nouveaux outils et de

nouvelles méthodes d'analyse sont actuellement mis en place. Un ancrage avec le SACMEQ (*Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Education Quality*, programme d'évaluation des acquis scolaires des élèves en Afrique australe et orientale) est prévu, qui permettra de renforcer le positionnement international du PASEC et la comparabilité des acquis scolaires dans les pays d'Afrique.

La 54<sup>e</sup> session (années 2009 et 2010) avait choisi de se concentrer sur la qualité de l'éducation et de faire le point sur les facteurs de qualité relatifs à la gouvernance et sur les aspects didactiques et pédagogiques. La thématique de la 55<sup>e</sup> session (2011-2012) concernera **la diversification de l'offre de formation**, thème conforme à la préoccupation de la CONFEMEN pour l'éducation et la formation professionnelle.



→ Site de la CONFEMEN : [www.confemen.org](http://www.confemen.org)

**Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats**  
**Direction des biens publics mondiaux,**  
**Sous direction de la santé et du développement humain**  
 Contact : Isidore Boursier-Mougenot – [isidore.boursier-mougenot@diplomatie.gouv.fr](mailto:isidore.boursier-mougenot@diplomatie.gouv.fr)  
 27, rue de la Convention, CS 91533, 75732 Paris Cedex 15

